

WILAYA DE MILA
 DAIRA DE TERRAI- BEINEN
 COMMUNE DE TERRAI- BEINEN
 NIF : **098443235112919**

AVIS D'INFRUCTIOSITE

Conformément aux dispositions du Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics. Et l'article n°40 du décret présidentiel n° 247/15 du 16/09/2015 portant Réglementation des marchés publics et procuration et installation général, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° **08/2025** publié au journal **الجَازِيرَةُ الْآنِ** le :**22 /12/2025** et journal **électronique ALMASDAR** le: **22/12/2025** et au journal : **LE QUOTIDIEN DE CONSTANTINE** le: **25/12/2025** suivant le PV d'évaluation des offres en date du **07/01/2026** de l'infructiosité de L'opération suivante:

Projet	Entreprise et le NIF	Montant de l'offre après correction	Délai de réalisation	Observations
REALISATION DE FORAGE AU PROFIT DE COMMUNE DE TERRAI BEINEN		Le Processus a échoué car toutes Les offres Participantes ont été Disqualifiées pour ne pas avoir atteint le score minimum de Soixante (60) points.		

Les soumissionnaires désirant connaître les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières se rapprocher auprès des services de la commune dans un délai maximum de 03 jours à partir de la première publication de cet avis dans les journaux.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution auprès de la commission communale des marchés publics.

Terrai Beinen Le :.....